

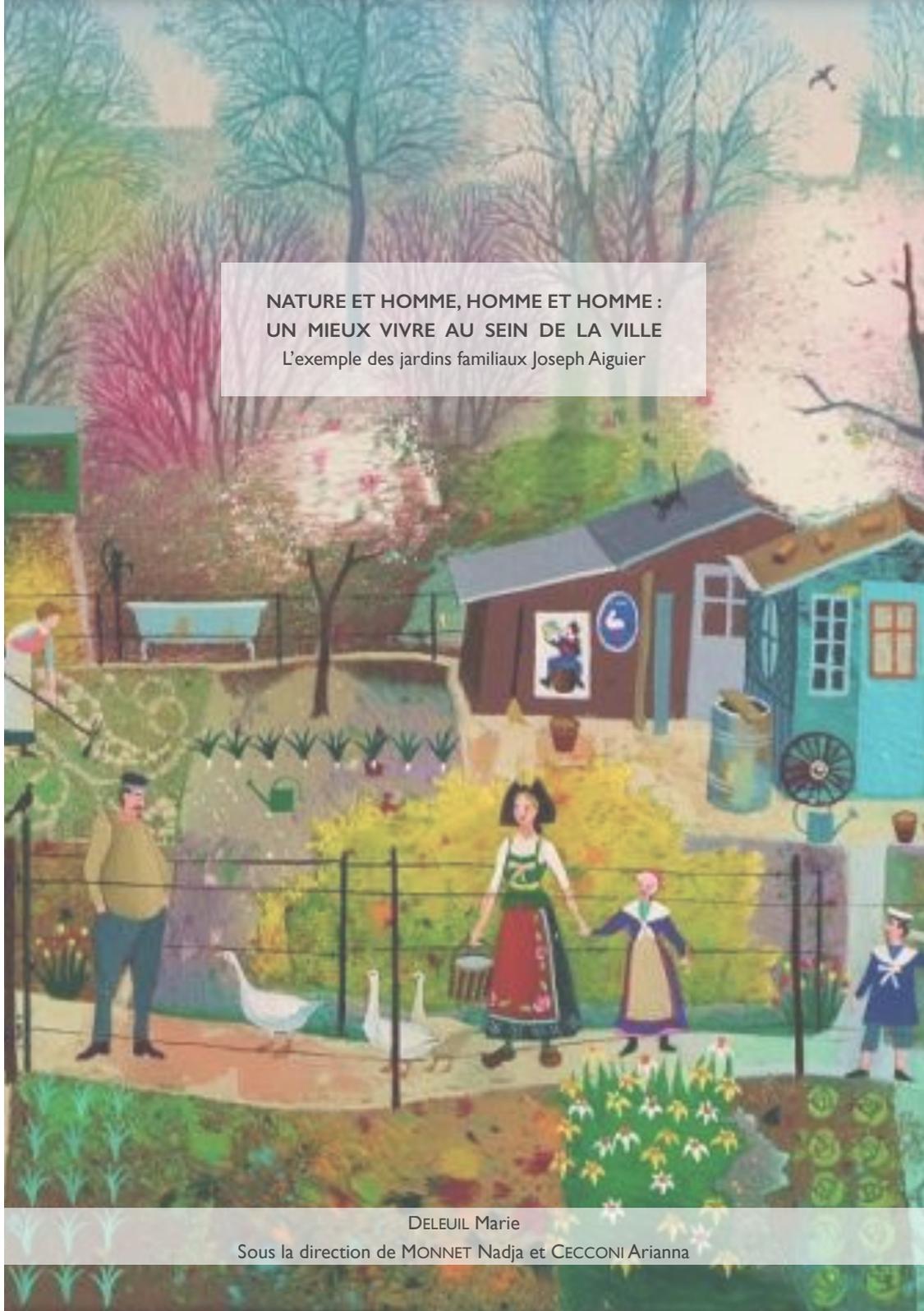


bien vivre

Domaine d'étude de master « Soutenabilité et hospitalité : bien vivre »

Séminaire « (In-)hospitalité des lieux ? »

Mémoires 2019-2020

A vibrant, stylized illustration of a village scene. In the foreground, a man in a green shirt and dark pants stands on a path. To his right, a woman in a red dress and green apron holds a basket, and another woman in a purple dress and white apron walks beside her. A young boy in a blue sailor suit stands further right. In the background, a brown house with a blue door and a window is visible. A garden with various plants and flowers is in the foreground. The sky is filled with trees and a bird flying. The overall style is reminiscent of a folk-art or children's book illustration.

NATURE ET HOMME, HOMME ET HOMME :
UN MIEUX VIVRE AU SEIN DE LA VILLE
L'exemple des jardins familiaux Joseph Aiguier

Mémoires 2019-2020

Séminaire « (In)hospitalité des lieux ? »,
département de master « Soutenabilité et hospitalité : bien vivre »,
École nationale supérieure d'architecture de Marseille,
184, avenue de Luminy, case 924,
FR-13288 Marseille Luminy, CEDEX 9

Équipe encadrante :
Évelyne Bachoc, Arianna Cecconi, Arlette Hérat,
Jean-Marc Huygen et Nadja Monnet.

© textes et photos : auteur-e-s, sauf mentions.
© photo de couverture : d'après Oumeïma El Fekih.

Voir les autres travaux du séminaire :

<https://www.marseille.archi.fr/enseignements/productions-pedagogiques-de-lensam/de4/in-hospitalite-des-lieux/>

DELEUIL Marie
Sous la direction de MONNET Nadja et CECCONI Arianna

SOMMAIRE

Introduction.....	7
1. Histoire des jardins / Héritage / Patrimoine.....	10
1.1. Contextualisation	
1.2. Marseille	
1.3. Les jardins familiaux Joseph Aiguier	
2. Aujourd'hui / Présent / Existence : reconnecter l'Homme à l'Homme	20
2.1. Une famille	
2.2. Un jardinier, un ami	
2.3. Temporalités	
3. Enjeux actuels / Devenir / Avenir : reconnecter l'Homme à la Nature.....	30
3.1. Besoin de Nature	
3.2. Développement soutenable	
3.3 Développement de la ville	
Conclusion.....	44
Bibliographie	46
Annexes	50

RÉSUMÉ / Alors que l'activité ouvrière a considérablement diminué, les jardins ouvriers -devenus familiaux- préexistent toujours en ville et participent au bien vivre de leurs bénéficiaires. Après de nombreuses évolutions de ceux-ci au cours des années, ils se présentent de plus en plus comme des outils efficaces de lutte contre certains maux de la ville. Désormais, leur rôle nourricier semble moins important que leurs fonctions sociales, environnementales et paysagères. L'Homme renoue des liens avec la Nature ainsi qu'avec d'autres Hommes au sein d'un espace urbain végétalisé et cultivé. Comment les jardins familiaux Joseph Aiguier, situés au sud de Marseille, permettent-ils de renouer des liens entre les Hommes mais également avec la Nature ?

MOTS-CLÉS

Jardins familiaux
Joseph Aiguier
Nature
Ville
Marseille

Introduction

Mon sujet de séminaire s'oriente sur la nature en ville au sens du potager, du jardin ouvrier, familial, du jardin partagé comme source de nourriture de proximité et de reconnexion de l'Homme à la Nature mais aussi des Hommes entre eux. Ce travail sera l'occasion d'appréhender un héritage marseillais et d'y comprendre les logiques d'organisation et de sociabilité.

La crise sociale et climatique que le monde parcourt actuellement me semble alarmante. J'en ai conscience depuis quelques années mais avoir face à moi une dégradation de la nature, et des espèces animales, liée à l'activité humaine m'a fortement touché lors de mon échange universitaire en Amérique Latine. C'est au cours d'un nettoyage de plage, en février 2019 à José Ignacio en Uruguay, puis d'une conférence dispensée par Parley For the Oceans que j'ai décidé d'agir. J'ai commencé à revoir mon mode de consommation, à participer volontairement à l'entretien de nos espaces naturels puis à communiquer autour de moi. Je pense que chacun peut faire sa part, mais ensemble d'autres dynamiques sont possibles.

Selon les statistiques de Statista de 2018, environ 80% des français vivaient en ville et cela va en s'accroissant. Ce développement vise à l'extension des villes qui empiètent petit à petit sur les campagnes, grignotant alors sur de nombreuses terres agricoles. Aussi, l'imperméabilisation des sols causée par de nouvelles routes et constructions participe aux

inondations et aux îlots de chaleurs contribuant au réchauffement climatique. Les nombreux changements de la société amènent progressivement à une nouvelle réflexion sur la ville et sur le « comment vivre ensemble ? ». Les citoyens, avec l'appui ou non des pouvoirs publics, peuvent se regrouper afin de réfléchir globalement et agir localement pour une amélioration des conditions de vie pour tous.

Les jardins partagés sont actuellement très en vogue dans une nouvelle conception de l'espace urbain. Ils ont pour bénéfice de rassembler des personnes d'un même quartier autour d'une activité commune liée à la nature, il deviennent alors un vecteur social fort. D'après le dernier recensement de l'été 2019 réalisé par une piétonne amatrice, 43 jardins partagés existent à Marseille¹. Ces espaces collectifs partagés se situent généralement sur un terrain plus ou moins délaissé, un square oublié, un pied d'immeuble, ou encore un espace en attente de projet. « Un jardin partagé ne se décrète pas, il prend tout son sens parce qu'il répond aux attentes et aux besoins des habitants d'un lieu. Il peut être un lieu de véritable production ou simplement de rencontre, de convivialité, d'échange, de contemplation »², et de respect de l'environnement.

La ville de Marseille compte également 12 jardins ouvriers et familiaux ou associatifs. Dans ce cas, les terrains sont mis à la disposition des habitants par les municipalités ou personnalités privées notamment à la fin du 19^e siècle. Selon le Code rural (extrait de l'article L 561-1), les jardins familiaux s'organisent en parcelles séparées où chaque jardinier est libre de sa gestion. Ils étaient initialement destinés à améliorer les conditions de vie des ouvriers en apportant un équilibre social et une autosuffisance alimentaire. C'est donc dans cet axe que mon étude se porte comme exemple de mieux vivre ensemble autour d'un bien commun associant nature et ville.

1. Carte interactive des jardins partagés et familiaux de Marseille : http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/jardins-partages-et-familiaux-de-mar-seille_89129#12/43.3232/5.4745

2. Association des jardiniers de Tournefeuille : <https://www.jardiniersdetournefeuille.org/jardiniers-de-Tournefeuille/definition-generale-des-jardins-familiaux-et-partages>

Comment les jardins familiaux Joseph Aiguier, situés au sud de Marseille, permettent-ils de renouer des liens entre les Hommes mais également avec la Nature ?

Lors d'une première partie j'installerai les jardins familiaux dans leur contexte, patrimoine national et marseillais. Ensuite, dans une seconde partie j'évoquerai les jardins familiaux Joseph Aiguier tels qu'ils existent avec les rapports sociaux qu'ils induisent. Et enfin, en dernière partie j'aborderai les enjeux de ces jardins en vue du renouvellement des rapports Homme – Nature ainsi que leur avenir.

1. Histoire des jardins

1.1. Contextualisation

Au début du 19^e siècle, la France est en pleine mutation avec l'industrialisation qui a pour conséquence de transformer une société fortement agraire et artisanale en une société industrielle et commerciale. À différents niveaux et vitesse, l'industrie se met en place dans les villes qui s'étendent peu à peu sur des ceintures maraîchères qui répondaient jusqu'alors aux besoins des citadins. À cette période, les liens entre espaces ruraux et espaces urbains étaient forts. Effectivement, face à un faible déploiement des transports et à des techniques de conservation encore rustiques, il était nécessaire de produire localement afin de nourrir les villes. Au vu des emplois créés, beaucoup ont participé à l'exode rural laissant progressivement la campagne perdre de sa valeur. Cependant à la fin du siècle, l'industrie empiète tellement sur l'espace urbain que la ville est vécue comme trop dense, trop bruyante et trop polluée. Ainsi, certains la fuient, en quête de nature qui est symbolisée alors comme l'opposition aux déplaisirs urbains. L'appétit pour la nature semble répondre au dégoût de la ville. C'est pourquoi, de nombreuses bastides de grandes familles puis maisons en périphérie des villes se développeront dans le but d'offrir une échappatoire à la grisaille urbaine. Au même moment, la nature commençait à s'intégrer dans de nombreuses villes sous forme de parcs, squares, allées plantées, etc. Cette apparition s'inscrivait dans la logique d'une pensée hygiéniste comme remède à la crise urbaine. C'est le cas de Paris qui s'est transformée sous Haussmann en favorisant la santé, le confort, le bien-être mais aussi l'esthétique. L'agriculture urbaine n'est alors plus considérée comme une nécessité puisque la « nature » se rapproche de la notion de décor, d'ornement en ville. D'après Colette Pétonnet, les jardins

FIG. 1. Jardinage en famille, Île-de-France, 1930-1940.

Source : Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs.



publics sont contraignants car ils sont réservés à la vue et non au toucher, cheminements disciplinés. Il y a donc ici, un rapport à l'esthétique et non pas à la pratique comme autrefois (Pétonnet 2018 : 268). « Campagnes lointaines et espaces verts de proximité contribuent donc, chacun à leur manière, à satisfaire un désir de nature » (Bourdeau-Lepage, 2014).

C'est dans ce contexte qu'en 1896, l'abbé Jules-Auguste Lemire (1853-1926), député du Nord, fonde la Ligue française du Coin de Terre et du Foyer, afin de promouvoir et de développer les « jardins ouvriers », terme inventé par ce dernier. Ceux-ci, dans un environnement urbain difficile, doivent participer à l'amélioration de l'économie familiale ouvrière et réduire la misère dans laquelle est plongé le petit peuple tels que la tuberculose, la malnutrition, l'insalubrité, l'alcoolisme, etc. Les jardins ouvriers voient le jour au début du 19^e siècle. L'abbé Lemire est à l'origine de grandes réformes sociales et familiales comme le repos hebdomadaire du dimanche. Ce fervent défenseur de la famille, milite pour l'épanouissement de la classe ouvrière : « La terre est le moyen, la famille est le but ».

En 1920, la Ligue compte 47 000 jardins ouvriers répartis sur tout le territoire français. Les dirigeants bénévoles sont influents et font avancer la législation dans le sens des jardins familiaux. Présidents de la République, ministres, écrivains, poètes, savants... soutiennent le mouvement et les jardins s'accroissent pendant la période de l'entre-deux-guerres. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les jardins ouvriers prendront dans le langage officiel l'appellation de « jardins familiaux » à partir de la loi du 26 juillet 1952. Cette dernière est principalement destinée à codifier les normes relatives aux jardins. Elle prévoyait en outre, l'exonération de l'impôt foncier. À partir de cette époque, tous les jardins doivent être gérés par

des associations loi 1901. L'attribution des parcelles est de plus en plus stricte face à l'inflation de la demande. La délivrance d'un jardin se fait notamment sur la proximité du logement du bénéficiaire et les associations essaient au mieux d'attribuer les parcelles selon un principe de mixité sociale. Enfin, un usage commercial des parcelles est strictement interdit, le plaisir du jardinage et la récolte sont les principales finalités.

Par la suite, la période des « Trente Glorieuses » (1946-1975) bouleverse à nouveau la société dans un contexte où l'urbanisation et la reconstruction d'après guerre prennent le pas sur la nature. Marseille comme le reste de l'Europe, bénéficie de l'essor économique, du progrès et de l'arrivée du confort moderne apportant de nouvelles aspirations. L'apparition du premier supermarché à Paris en 1958 et les débuts de la société de consommation, liée à l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages, influence fortement les activités potagères de subsistances. Ces dernières sont alors jugées comme désuètes à l'égard des nouveaux modes de vie basés sur le loisir, la détente, le voyage... Le secteur des transports se développe aussi et la ville se prolonge le long d'axes structurants gagnant sur les « terres nues » de la campagne, considérées « comme un espace résiduel ou interstitiel destiné à l'expansion du tissu urbain » (Consales, 2004 : 802). Par conséquent, les jardins familiaux chutent considérablement sur l'ensemble du territoire français. À Marseille par exemple, une diminution de plus de 90% des parcelles agricoles est notée selon le Comité Local de Marseille de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer. Il y avait alors 7 000 parcelles en 1943, contre 775 parcelles en 1976.

Dans les années 1970, un regain pour les jardins surgit avec une sensibilité grandissante aux problèmes environnementaux. Les services municipaux de l'écologie soulignent leur existence, et leur utilité

n'est jamais remise en cause mais toujours laissée en second plan, derrière les aménagements urbains. La majorité des initiatives sont privées et les acteurs publics n'agissent pas forcément pour leur maintien. C'est seulement en 1976, 80 ans après les prémisses de l'abbé Lemire, qu'une loi de reclassement vise à protéger les jardins familiaux de l'urbanisation. Celle-ci est mise en place par la municipalité et l'oblige à replacer tout jardin familial qui serait touché par une procédure publique d'expropriation. Depuis, le nombre de jardins familiaux se stabilise.

De là, les listes d'attente s'allongent dans chaque association ce qui prouve bien que la demande de jardins familiaux est florissante dans les années 1980. Par la suite, c'est sous de nouvelles formes que le besoin de nature en ville se concrétise dans les années 1990, puisque des jardins collectifs et des jardins partagés, sur le modèle des jardins communautaires nord américains, se propagent un peu partout dans et en périphérie des villes françaises.

Aujourd'hui, les jardins familiaux se présentent comme « des collectifs de petites parcelles de 100 à 330 m², cultivés généralement en légumes et parfois en fruits, majoritairement situés en zone urbaine et périurbaine, mais dissociés des lieux d'habitation de leurs exploitants. Ces derniers n'appartenant pas au monde agricole les mettent essentiellement en valeur à des fins d'autoconsommation familiale » (Rambouillet, cité par Consales, 2004). À cette définition, j'ajouterai que pour de nombreux jardiniers, bénéficiaire d'une parcelle c'est aussi s'évader dans un univers autre que la ville et avoir de nouveaux contacts sociaux : « l'avantage qu'on a c'est que quand on est dans notre jardin c'est qu'on cultive mais bon, on a du passage, on a des échanges, il y a de la vie ! Il y a de la vie et même du relationnel ! »³.

3. Court métrage « La campagne de Marseille » de 11,18 minutes réalisé en janvier 2016 dans le cadre du semestre 3 d'expression plastique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille sur le thème du « bonheur autrement ».

Seules quelques parcelles échappent à l'urbanisation car elles sont, soit inappropriées à l'aménagement, soit âprement défendues par les communautés de jardiniers. Désormais mis en valeur par des personnes souvent âgées et irréductiblement attachées à leur lopin de terre, souffrant d'un passé peu glorieux — souvent surnommés à Marseille : « les jardins de Pétain » — les collectifs de potagers s'entourent de murs de protection, qui protègent les jardiniers des malveillances extérieures. Ceux-ci s'enferment alors à leur tour au sein même de leur parcelle qu'ils grillagent et enclosent, précipitant ainsi la chute d'un mouvement associatif, déjà peu reconnu par les collectivités locales. Certaines pratiques telles que l'abandon des tâches collectives ou la passation de parcelles sans en référer aux dirigeants apparaissent, et révèlent un certain individualisme dans les jardins familiaux.

1.3. Les jardins familiaux Joseph Aiguier

Le numéro 67 du chemin Joseph-Aiguier dans le 9^e arrondissement de Marseille accueille les plus anciens jardins familiaux de Marseille. Ils ont été fondés en 1905 par un grand patron, catholique et paternaliste, Joseph Aiguier. En cédant un morceau de terre de l'ancienne bastide Château Sec, il offrait aux ouvriers de l'époque, à la fois un moyen de se nourrir et une occupation pour éviter de s'abandonner dans l'alcool.

Ces jardins ont aussi une particularité historique puisqu'ils ont longtemps servi de « cures d'air » permettant aux familles de jouir du bon air. À l'époque, la tuberculose sévissait à Marseille et ces petites maisons au grand air permettaient d'améliorer leur santé. En effet les jardins se situaient au Sud, hors du cœur historique de Marseille et près du village, devenu quartier, de Mazargues (FIG. 3).

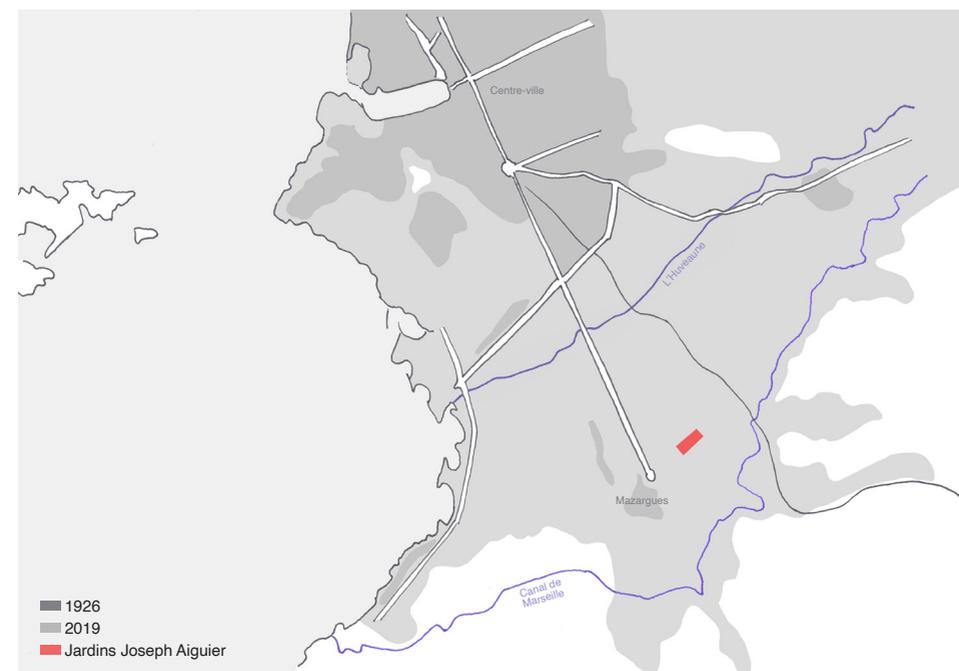


FIG. 3. Tâche urbaine de 1926 et 2019 avec la situation des jardins familiaux Joseph Aiguier

Aujourd'hui la ville s'est étendue sur l'ancienne campagne marseillaise (FIG. 4) et de hauts murs grillagés protègent les jardins des regards indiscrets ainsi que du tumulte urbain. Dans cet environnement clos au milieu d'arbres centenaires, c'est le son des cigales et des jardiniers qui règne. Les « cures d'air » perdurent toujours et représentent ici 50% des parcelles. Sur les quatre hectares dans lesquels se forment les jardins familiaux Joseph Aiguier, 120 parcelles, louées environ 200€ par an, sont prêtes à accueillir des familles vivant à Marseille. 50% de celles-ci possèdent un terrain cultivable avec souvent un cabanon attenant ou non.



FIG. 4. (ci-dessus) Implantation des jardins familiaux Joseph Aiguier dans le quartier.

FIG. 5. (à gauche) Les jardins familiaux Joseph Aiguier et leur environnement.



Les jardins familiaux Joseph Aiguier font partie de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC) tout comme ceux de Magalie Aiguier et de Berre Pastour dans les 11ème et 12ème arrondissements de Marseille. Ancrée depuis plus de 120 ans dans l'histoire sociale de la France, la Fédération conserve l'humanisme qui la caractérise depuis sa création et est la référence française des jardins familiaux.

C'est en 1896 que la FNJFC voit le jour et aménage, crée, réhabilite, développe, gère, anime et assure la défense des jardins ouvriers et familiaux. Implantée sur l'ensemble du territoire français, elle connaît la diversité des terroirs et des cultures potagères. La Fédération assure la gestion des jardins familiaux de façon décentralisée avec 49 Comités

Locaux à travers les 70 sites français. Elle crée des projets de jardins familiaux et apporte sa compétence pour la rédaction de statuts, de règlements intérieurs ou encore de conventions. Au cours des dernières années, elle a développé des parcelles pédagogiques, des jardins adaptés aux personnes à mobilité réduite, des jardins partagés, des parcelles d'insertion, des jardins en pied d'immeuble, etc.



FIG. 6. (ci-dessus) Stèle en hommage à Joseph Aiguier.

FIG. 7. (à gauche) Plan des jardins Joseph Aiguier.

2. Fonctionnement des jardins familiaux et reconnexion des Hommes entre eux

2.1. Une famille

Les jardins familiaux comme leur nom l'indique sont en premier lieu structurant pour la famille. Ils participent à un apprentissage de tous les jours au sein du cercle familial comme avec les parents ou grands-parents : « le jardinage, j'explique à mon petit fils comment on plante, comment on récolte le maïs, les fèves... Je lui montre les fèves [...] Il réfléchit et, tout émerveillé, il me dit : "mais alors mamie, le jardinage c'est de la magie ?" »⁴. La tranche d'âge, dans les jardins familiaux Joseph Aiguier, est plutôt avancée. De nombreux jardiniers sont en retraite ou préretraite ce qui leur permet d'avoir du temps à consacrer à leur potager (beaucoup ont eu un contact avec la nature dans leur vie) et évidemment à leur famille. Bien que l'entretien du potager soit une activité essentiellement réalisée par des hommes, « la parcelle demeure l'espace du ménage. La femme, elle, s'occupe le plus souvent de l'embellissement du lopin (son mari lui réserve un espace pour la culture florale) et de la cabane » (Consales, 2000 : 88). Le jardin est un espace de partage et d'apprentissage pour la famille qui lui permet de bénéficier d'une ressource alimentaire de qualité. Évidemment, cultiver ses légumes permet de redécouvrir des variétés de plantes et des saveurs parfois perdues avec l'achat de fruits et légumes en grande surface : « Pourquoi suis-je là ? Pour la famille, pour faire plaisir, enfin pour la famille, pour avoir de bons légumes, pas traités et voilà ! »⁵. Les enfants participent parfois à planter ou récolter mais une fois grands, ils ne passent généralement plus beaucoup de temps avec leurs parents au jardin. Cependant, ils ont un vécu, une sensibilisation qu'ils pourraient chercher à reproduire plus tard. C'est le cas de la famille, au numéro 22, qui vient jardiner tous les deux à trois

4. Court métrage sans titre de 09,22 minutes réalisé en janvier 2016 dans le cadre du semestre 3 d'expression plastique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille sur le thème du « bonheur autrement ».

5. *Ibid.* Court métrage « La campagne de Marseille », *op. cit.*

jours dans leur potager. Le couple, actif d'une trentaine d'année, originaire du Var, a fait la demande d'une parcelle lorsqu'ils attendaient leurs enfants. Ils ont vécu à la campagne et souhaitent offrir à leur jumeaux la chance d'avoir un coin de nature en ville ainsi que des légumes de qualité. À deux ans et demi, leurs enfants se baladent sur leur draineuse comme des grands, à proximité de la parcelle familiale (FIG. 8). Ils grandissent ainsi en ayant une part d'autonomie puisque les parents savent que les portes sont fermées et connaissent les autres jardiniers, qui portent un regard bienveillant sur les petits. Pour certains, les jardins familiaux apparaissent comme un accès à la propriété, comme une extension de son chez soi hors des murs de leur logement : « C'est comme si vous aviez une villa avec jardin sans les inconvénients »⁶. Il est bien entendu inadmissible de dormir dans les cabanons comme cela était possible autrefois.



FIG. 8. Les enfants « autonomes » dans les allées des jardins familiaux Joseph Aiguier.

6. Une dame active d'environ 50 ans et son mari retraité.

Par ailleurs, avec une autorisation du Comité local, ce lieu est support d'événements familiaux forts comme des anniversaires et même des mariages : « J'ai ma fille qui s'est mariée là ! Elle s'est mariée à la campagne... Vous verrez le secteur pur, les endroits qui sont fait que pour passer une journée agréable, selon si vous avez envie ou non de faire du jardin »⁷. Une ambiance joviale se dégage des jardins et chacun se sent « comme à la maison ». La transmission serait le mot d'ordre pour développer une culture de la nature et un partage familial au sein d'un espace intergénérationnel où il fait bon passer du temps.

« Je voulais souligner le mot "rencontre", car étant devenu soi-même, je peux parvenir à la rencontre d'un autre ; cela va d'ailleurs être très amusant de découvrir un autre continent, une autre culture, une autre mentalité. » (Cyrulnik, 2010 : 72)

2.2. Un jardinier, un ami

Les jardins familiaux sont un ensemble de parcelles familiales à l'image d'un quartier dont les voisins se côtoient parfois dans la rue, d'autres fois à travers leur jardin, ou encore directement chez l'un ou l'autre. Ici, les contacts paraissent pourtant plus faciles. Les bénéficiaires ont des origines et histoires bien différentes puisqu'il y a des anciens ouvriers, des jeunes travailleurs ou encore des personnes non originaires de France, mais une pratique commune les relie, le jardinage. Ce dernier prend alors « une dimension sociale car il favorise la cohésion, renforce les échanges et les liens de voisinage, multiplie les activités partagées autour de pratique qui se veulent simples, conviviales et parfois éducatives » (Terrin, 2013 : 79). La majorité des jardiniers s'échangent des conseils. Certains ont même appris à cultiver grâce à leur voisin de parcelle. La diversité crée la richesse :

7. *Ibid.* Court métrage «La campagne de Marseille», *op. cit.*

8. Court métrage « La communauté des jardins » de 13,19 minutes réalisé en décembre 2018 dans le cadre du semestre 3 d'expression plastique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille sur le thème du «bonheur autrement».

9. Court métrage « Dessine-moi un jardin » de 14,01 minutes réalisé en janvier 2016 dans le cadre du semestre 3 d'expression plastique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille sur le thème du « bonheur autrement ».

10. Définition de l'empathie selon Edgar Morin : processus de projection et d'identification. Je me projette sur autrui et cet autrui, je l'identifie à moi. La compréhension c'est la façon qu'a un sujet de connaître un autre sujet. Si je vois l'autre pleurer, je ne saurai pas ce que cela signifie en faisant une analyse chimique de ses larmes. Par contre, je le comprendrai parfaitement si je sais que je peux pleurer parce que j'ai du chagrin. Sans ce type de rapport, rien n'est possible...

11. Court métrage « Tomates cerises » de 14,56 minutes réalisé en janvier 2019 dans le cadre du semestre 3 d'expression plastique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille sur le thème du « bonheur autrement ».

12. « Dessine-moi un jardin », *ibid.*

« mon voisin du bas, là, a des méthodes un peu différentes de moi, il défriche beaucoup moins et c'est assez rigolo, on a tous des résultats satisfaisants avec des méthodes de jardinage un peu différentes, toujours sans pesticides et sans traitement chimique »⁸.

La présence de différents jardiniers est fortement appréciée : « j'aime jardiner en collectif, partager mes expériences avec d'autres, avec d'autres jardiniers éventuellement et profiter de la leur [...]. Jardiner ensemble ! »⁹. Partager ses idées et ses connaissances, s'ouvrir et faire preuve d'empathie¹⁰ permettent le mieux vivre ensemble. « Il y a des liens comme ça qui se créent, qu'on n'arrive pas à créer quand on est dans un appartement ou même dans une maison individuelle, et donc il y a une certaine solidarité. Quand on avait un voisin qui n'avait pas de tomate parce que ça n'a pas marché cette année... Bon bê on lui a donné des tomates tout l'été, il en a pas manqué quoi »¹¹. Effectivement chacun peu s'appuyer sur l'autre, que ce soit dans les bons comme dans les mauvais moments, « le jardin c'est une famille »¹².

2.3. Une communauté

Le sentiment d'appartenance à une famille pourrait s'expliquer par le fait que les jardins sont un lieu de rencontre où les bénéficiaires échangent. Ce partage se fait autour d'un potager, d'un apéritif ou d'un repas dans un cabanon, ou encore dans les espaces communs (FIG.10 & 11). Ceux-ci sont les allées, les interstices et la pinède située au nord des jardins où se trouve une tente permettant d'accueillir différentes activités à l'abri. Effectivement, la cohésion est encouragée lors d'événements organisés par le Comité Local qui permet à tous de se rencontrer.

Au sein de ce groupe, il est envisageable de le subdiviser avec les jardiniers d'un côté et les « cabaniers » de l'autre. Leurs activités principales sont différentes. Quand les uns ont pour objectif de cultiver, les autres se détendent : « Je suis bien, il y a mes amis autour de moi, c'est un cadre magnifique »¹³. Certains « cabaniers » se contentent d'aller à leur cabanon et faire leur vie sans se soucier de ce qu'il se passe autour. Néanmoins, cela est parfois mal vu par d'autres, notamment par les jardiniers. Ce cas m'a semblé rare lors de mes visites aux jardins familiaux Joseph Aiguier. Par exemple à la parcelle numéro 47B, la dame d'une soixantaine d'années, invite régulièrement ses amis jardinier à partager un repas : « j'ai une « cure », je ne veux pas un potager, j'ai les jardiniers qui cultivent pour moi »¹⁴.

Si chacun se sent chez-soi, il est tout de même nécessaire d'avoir des règles communes à tous pour un bon fonctionnement des jardins. « Les fumiers, purins et composteurs sont autorisés à condition que l'aspect et les odeurs ne nuisent pas à la bonne image des jardins et du voisinage », article 8-6 du règlement intérieur qui, en plus de la dimension esthétique, inclue la notion de vivre ensemble. De plus, selon l'article 11, « le bénéficiaire devra s'attacher à respecter le calme et le repos de tous et quitter le site avant 23 heures, sauf demande expresse par écrit auprès du Bureau du Comité Local pour un événement ponctuel (anniversaire, ...) ». Le respect du règlement mais aussi parfois des règles implicites induisent le respect de tous et participent à la vie en commun. D'après le règlement validé par la FNJFC, « les Jardins Familiaux gérés par le Comité Local de Marseille sont le bien commun de chacun de ses membres qui doivent l'entretenir et le cultiver ». « Roberto Esposito explique que le terme de « communauté », ou « commun », vient du latin *communus*, qui signifie littéralement « donner ensemble ». Partant de là, nous pouvons postuler qu'il est nécessaire que tous les individus



FIG.9. L'entrée d'un cabanon qui donne sur un petit espace commun aménagé de plantations, bancs et sculptures (FIG.10. ci-dessous).



13. « La campagne de Marseille », *op. cit.*

14. *Ibid.*

formant un groupe soient différents pour qu'ils puissent mener une vie en commun, c'est-à-dire une vie fondée sur ce qu'ils donnent ensemble au commun. S'ils sont tous les mêmes, alors ils n'auront rien à donner. En clair, l'argument propose de penser que la vie en commun est une forme par laquelle les individus peuvent se différencier » (Ingold, 1998 : 164). Ainsi, chacun cultive et décore sa parcelle selon ses choix et volonté de se démarquer comme « monsieur tomate » qui chaque année réalise des plants de tomates de 3m de haut et fait la renommée des jardins Joseph Aiguier. Des photos sont même sur le google maps des jardins.



FIG. 11. «Après l'apéro.....Pique-nique dans la pinède» Source : blog des Jardins familiaux Joseph Aiguier, juin 2018.

Lorsque les jardiniers ont des spécificités ou demandes particulières, tous sont à l'écoute et une réponse est en générale trouvée dans l'intérêt commun. C'est en cela qu'ont été créés les jardins partagés à la demande d'une dame qui avait un cabanon au début mais qui souhaitait jardiner. Cependant, les parcelles proposées étaient d'une trop grande superficie. D'autres personnes se sont retrouvées dans le même cas. Alors la possibilité de diviser une parcelle pour qu'elle bénéficie à plusieurs personnes a été trouvée. Une adaptation des jardins a aussi été réalisée dans la mise en accessibilité d'une parcelle pour accueillir une personne à mobilité réduite. Les jardins favorisent ainsi l'esprit de solidarité autour d'un bien commun.

2.4. Temporalités

Sur la dizaine de personnes que j'ai interrogé, l'ancienneté de chacune dans les jardins était très différente mais j'ai constaté que toutes avaient une relation particulière avec ce site. Certains viennent selon leurs disponibilités, d'autres selon le temps, les saisons, mais la majorité a une sorte de rituel avec leur potager ou « cure d'air ». C'est le cas du monsieur de la parcelle « outoupousse », présent depuis 18 ans. Il vient tous les jours de 9h00 à 12h00 et affirme que ces jardins représentent toute sa retraite. Ce dernier a changé trois fois de parcelle depuis son arrivée dans les jardins, afin d'avoir de plus en plus de surface cultivable. Cependant, sa parcelle actuelle est mal orientée et ne reçoit le soleil sur l'ensemble de la superficie que tardivement dans la journée. Ce facteur à pour cause une dégradation de ses plantes qui subissent le gel du matin. Il s'est alors adapté en fabriquant une petite serre disposée à l'endroit où le soleil arrive le plus tôt sur le terrain : « Cette nuit il a fait froid

-0,4°C et actuellement il fait 26,4°C dans la serre ».

Le soleil cher aux marseillais est un élément important pour les plantations et aussi très apprécié par les bénéficiaires : « Moi j'ai un appartement où je n'ai pas le soleil, alors ici j'ai le soleil. C'est pour ça que j'aime bien venir le matin, voilà »¹⁵.

Le soleil n'est pas le seul élément puisque la lune influence fortement les cultures : « moi je travaille par rapport à la lune, les saisons. J'essaie de reproduire ce que fait la nature »¹⁶.

En hiver, un jardinier m'a avoué qu'il n'aimait pas forcément cultiver et se justifie auprès de ses voisins jardiniers en disant qu'il laisse reposer la terre à cette période. Il ne se considère pas comme un pilier qui viendrait et repartirait tous les jours à la même heure comme le font quelques-uns. Les saisons et les intempéries sont vécues de manières différentes notamment pour les bénéficiaires de « cure d'air » qui peuvent en profiter à l'année. Un dame d'environ 60 ans profite tous les weekends de son cabanon avec amis et famille : « on fait des repas par tout temps ! ». Celle-ci m'explique que ça fait plus de 10 ans qu'elle est adhérente aux jardins et que la procédure pour changer son ancien cabanon trop sombre pour celui-là a été longue.

Les jardins familiaux Joseph Aiguier sont rythmés annuellement par différents événements collectifs comme le renouvellement des baux en novembre où est distribué à chaque bénéficiaire un pot de miel des jardins, produit l'année précédente. Une fois par an, sont acheminées des matières premières, comme de l'engrais, commandées par chaque jardinier selon ses besoins. Et enfin, une activité ponctue quatre fois par an la vie des jardins et les liens entre jardiniers, les travaux collectifs (FIG.12).

Ceux-ci sont obligatoires pour tous, une absence est estimée comme une faute grave et est sanctionnée par une amende selon le règlement si

15. « Dessine-moi un jardin », *op. cit.*

16. « Tomates cerises », *op. cit.*

cette dernière n'est pas correctement justifiée. À partir de 70 ans pour les femmes et 75 ans pour les hommes, ils peuvent assister à seulement deux travaux collectifs dans l'année, sur les quatre. Ce moment, appelé par de nombreux jardiniers « corvée collective », est tout de même apprécié : « Je viens parce que ça me plaît »¹⁷. Évidemment les tâches sont prévues par le Comité Local qui organise les groupes selon l'ampleur des travaux et nomme un chef d'équipe. À la mi-journée, tous se retrouvent au nord des jardins, dans la pinède, pour un repas convivial partagé. Ce temps fort des jardins motive même les plus âgés qui continuent d'y assister : « Il fait mais ce n'est pas comme les jeunes » me dit une femme en parlant de son mari de 83 ans qui participe à son rythme.



FIG. 12. Réalisation d'une tranchée lors des travaux collectifs du dimanche 17 novembre 2019.



FIG. 13. « 13 Décembre... Jour de livraison des produits pour jardiner... Le repas « Couscous » chez notre ami et chef Roland » Source : blog des Jardins familiaux Joseph Aiguier.

17. Monsieur de la parcelle numéro 26 : « outoupousse ».

3. Enjeux et avenir : reconnecter l'Homme à la nature

3.1. Besoin de nature

Le désir des citoyens en Nature n'est pas nouveau et se justifie par différents facteurs. Un individu en quête de Nature s'explique souvent par un passif, une expérience personnelle avec celle-ci, particulièrement lors de l'enfance ou d'un voyage : « j'ai un jardin parce que d'abord j'avais fait la demande il y a très très longtemps et puis parce que, j'adore la nature [...], j'aime bien manger bio »¹⁸. Quelques personnes ont également grandi à la campagne et ont peut-être eu des proches paysans. C'est en cela que des personnes tentent de recréer leur environnement initial en s'appropriant et en cultivant dans leur ville, nouveau lieu de vie.

La proximité à la Nature a quelque chose de ressourçant : « pour moi les jardins représentent le calme, la sérénité, la distraction »¹⁹. Pour des citoyens, bénéficier d'un lopin de terre en cœur de ville est une chance inouïe leur donnant accès à une relation privilégiée avec la terre vectrice d'évasion : « C'est un autre monde, c'est vraiment un monde à part le jardin [...] ça a un pouvoir énorme »²⁰.

Encore, les jardins procurent un effet déstressant du quotidien de la ville, une pause dans son rythme effréné qui, à plus grande échelle influence sur la société : « C'est un bol d'air, un moment de liberté dont j'ai besoin, on oublie tous les soucis »²¹. La simplicité dans ces jardins m'a paru évidente : « C'est un rapprochement à la terre, c'est tout »²², avec une grande valeur accordée à l'instant présent : « L'essentiel c'est que je sois avec mon jardin »²³. Le bonheur est peut-être là : « mettre les mains dans la terre, ça ne fait pas de mal »²⁴.

Le jardinage est une activité physique en extérieur qui maintient en forme face à l'avancée de l'âge ou bien au sédentarisme qui augmente. Le fait

18. Court métrage sans titre de 09,22 minutes, *op. cit.*

19. Marie-José.

20. Court métrage « Habiter la nature » de 14,41 minutes réalisé en janvier 2016 dans le cadre du semestre 3 d'expression plastique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille sur le thème du « bonheur autrement ».

21. Court métrage sans titre de 08,16 minutes réalisé en janvier 2016 dans le cadre du semestre 3 d'expression plastique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille sur le thème du « bonheur autrement ».

22. « Dessine-moi un jardin », *op. cit.*

23. Court métrage « Les Ayalades : Passion jardin » de 13,24 minutes réalisé en janvier 2016 dans le cadre du semestre 3 d'expression plastique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille sur le thème du « bonheur autrement ».

24. *Ibid.*

de s'imposer une rigueur pour sortir de chez soi et prendre l'air est plus que bénéfique pour la santé. Comme dirait Juvénal dans sa dixième satire, c'est « un esprit sain dans un corps sain ». « Je ne sors pas de l'appartement, je ne suis pas devant la télé, je ne suis pas devant le journal... Mais le jardinage suppose des concessions aussi, parce qu'il faut y être. Le jardin ça ne se fait pas comme ça. Si vous venez pas un petit peu, vous ne ramenez rien. Et d'autre part, ça vous apprend à rester humble face à la terre, face aux conditions climatiques »²⁵.

De plus, la satisfaction est une récompense du jardinage : « quand tout est planté, tout est bien, quand c'est bien fait, on a l'impression de travailler un peu comme un artiste, on découvre toujours, on crée toujours de nouvelles choses »²⁶. L'émerveillement face à la Nature ramène le jardinier à une naïveté enfantine : « ça m'intéresse en fait, parce que c'est assez rigolo, on plante une graine et puis sort un végétal... »²⁷. L'effort est ainsi gratifié, la nature a tant à offrir, si tenté que les gens en prennent soin. L'écouter et s'adapter, et non l'inverse, tend vers une harmonie entre l'Homme et la Nature comme le monsieur, originaire du Laos, de la parcelle numéro 85. Ce dernier cultive des plantes de son pays mais elles ne s'adaptent pas toujours au climat méditerranéen. Il les enlève donc de son potager.

25. « Tomates cerises », *op. cit.*

26. « Habiter la nature », *id.*

27. *Ibid.*

FIG. 14. Une partie du jardin de la parcelle numéro 85, espace repos et création.



Enfin, le jardin ou la nature en général sont-pourvus d'une capacité thérapeutique : « quand je suis arrivé ici que j'ai pris ce jardin, on dirait que le jardin il m'a sauvé ! Il m'a apporté cette tranquillité, cette sérénité [...]. C'est la paix, c'est la tranquillité. C'est le bien-être [...]. J'ai l'impression que je redeviens un autre être humain »²⁸.

3.2. Développement soutenable

Actuellement la population connaît des enjeux écologiques déterminants et en prend conscience. Les enquêtes d'opinion du Centre de Recherche et d'Observation pour l'Étude des Conditions (CRÉDOC) de 2005, montrent que 70 à 80% des français sont « inquiets pour l'environnement ». Dans les jardins familiaux cette préoccupation environnementale est très présente, et directement liée à la nature. Tout jardinier signe la « charte jardinage et environnement » adoptée par le Conseil d'Administration du 18 décembre 2007 donnant les indications à respecter pour cultiver dans le respect de l'environnement en préservant dans le même sens la santé des Hommes. De part l'action individuelle et collective, les jardiniers s'engagent à bien gérer la matière organique, choisir les plantes à cultiver, faire attention aux déchets et maîtriser leur consommation d'eau. Celle dernière provient de la ville et est distribuée dans les jardins familiaux au tarif « eau agricole », soit 0,47€/m³ environ, contre 3,5€/m³ pour de « l'eau domestique ». Les membres du Comité Local doivent vérifier sa bonne utilisation, sans abus. Le respect du sol est aussi important en veillant à ce qu'il soit bien nourri, pas trop retourné et non impacté par des fondations lors d'un ajout de serre qui doit se réaliser de manière légère d'après l'article 8-2° du règlement intérieur : « Ce type de serre restera démontable et reposera sur la terre directement ».

28. « Tomates cerises », *op. cit.*

La biodiversité est grandement favorisée dans les potagers qui ne doivent pas contenir la culture d'un même légume sur plus d'un quart de la surface de la parcelle sous peine de sanction (Art. 7), le tout sans produit chimique évidemment : « Il n'y a aucun jardin qui est identique [...]. Le jardin n'est jamais le même, des fois il me dit : "ah ! J'ai pas reconnu ton jardin" »²⁹. Il est conseillé également d'encourager la venue de prédateurs naturels, alliés des jardiniers. Cela se fait en aménageant des espaces « sauvages », lieux de reproduction et d'hivernage des oiseaux sur les parcelles ou dans les espaces collectifs. Le fleurissement des parcelles, considéré comme élément de décor, participe en outre à une diversité de plantes riches en pollens à miel. Ces quelques jardins familiaux ou partagés dans la ville sont en quelque sorte des petits poumons « verts », concentrés de biodiversité dans la ville, qui lui permet de diminuer la pollution aérienne, sonore ainsi que la température et lui apporte de l'oxygène.

Afin de faire découvrir l'activité du jardinage et faire partager ce lieu abondant, les jardins Joseph Aiguier hébergent un jardin pédagogique (FIG.15) et un jardin des senteurs dans lesquels des enfants de l'école Château Sec, située à deux pas de là, viennent deux fois par semaine pendant une heure : « Alors c'est rigolo parce que quand ils font les petits pois, quand ils ramènent un petit pois, ils ont jamais vu les petits pois dans la cosse quoi, ils voient toujours dans les surgelés, dans les boîtes. Comment ça poussent les petits pois ? Ils ne savent pas ! » m'explique, plein d'entrain, un membre du Comité Local. En sensibilisant les plus jeunes au jardinage, c'est une génération qui sera plus alerte sur sa manière de consommer. Dans ce cas, une socialisation inversée peut même voir le jour dans l'idée que les enfants peuvent partager à leurs parents un savoir que ces derniers n'avaient pas encore intégré. Lors du festival de

29. Court métrage sans titre de 09,22 minutes, *op. cit.*

sciences humaines «Allez savoir» de septembre 2019 à Marseille sur le thème «En finir avec la nature?», a été dégagée, l'idée que «si on croit à un projet éducatif, on croit à l'amélioration du monde, de l'humanité».



FIG. 15. «Vendredi 15 novembre... Reprise des jardins pédagogiques». Source: blog des Jardins familiaux Joseph Aiguier.

Finalement, ces jardins vivriers pourraient être perçus comme concurrents des producteurs locaux, cependant les récoltes ne sont pas vouées à la vente. Quand bon nombre de jardiniers sont autosuffisants grâce à leur parcelle, d'autres nécessitent de compléter leur récolte, notamment en période hivernale, et préfèrent se diriger vers des produits biologiques et locaux à l'image de leurs fruits et légumes: «les tomates qu'on achète dans le commerce j'en veux plus!»³⁰. Les circuits courts sont ainsi favorisés.

30. «Tomates cerises», *op. cit.*

3.2. Développement de la ville

Les villes se développent dernièrement dans une optique de politique urbaine «verte» qui a pour objet de favoriser les espaces de nature urbaine, et la protection des sites naturels tels que le parc national des calanques à Marseille, créée en 2012. La stratégie se base sur un renouvellement urbain en bâtissant la ville sur la ville, ainsi que sur la régénération des paysages urbains, c'est la densification. La ville évoluera par conséquent sur les délaissés urbains, les réhabilitations de friches industrielles et dans les dents creuses urbaines. Selon le Centre d'Étude sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publique (CERTU), le terme espace vert comprend tous les espaces végétalisés, arborés ou non, qui prennent place dans le tissu urbain. Qu'ils soient publics ou privés, ouverts ou fermés aux habitants, les espaces verts ménagent une continuité végétale entre les zones bâties et les espaces minéralisés associés. Ils composent un maillage interstitiel de verdure et se définissent par opposition aux espaces construits. Dès lors, les espaces verts ont ici, un caractère urbain et non rural. Dans un contexte de densification des villes, la présence de nature en est fortement appréciable et peut même faire accepter plus facilement aux habitants le fait de vivre en ville. Dans la ville de Marseille, la densité est originale puisque pour la deuxième ville de France en terme de population, elle n'occupe que la huitième place nationale en terme de densité. Cette particularité s'explique alors essentiellement par la présence, aux marges de la cité, des massifs calcaires qui s'érigent en véritables «no-man's land naturels» (Roncayolo, 1996: 256). L'organisation mondiale de la santé (OMS) recommande 10m² d'espaces verts par habitant et Marseille compte un peu plus de 135m² d'espaces verts par habitant ce qui paraît énorme. Or, ceux-ci sont inégalement distribués dans la ville, peu nombreux en

centre ville et dans les quartiers nord. Il est donc parfois difficile d'y accéder. La quantité n'égale pas la qualité et de nombreux espaces existants sont voués à disparaître face à des projets contradictoires allant à l'encontre de l'idée d'un urbanisme vert.

C'est le cas du projet octogénaire du boulevard urbain Sud (B.U.S) à Marseille. C'est un axe routier structurant qui a été initialement conçu comme un périphérique reliant les quartiers Nord et les quartiers Sud. Long de 8,5km, il rejoindra son grand frère, le contournement autoroutier de la ville, la L2, inscrit au plan Greber de 1933. C'est à partir de cette même date que le projet du boulevard urbain Sud a vu le jour et que des réserves foncières ont été prévues pour l'accueillir, au fil des années entre le quartier de Saint Loup (10e) et la Pointe Rouge (8e) au Sud de la ville. Ces grands espaces libres dans la ville avaient jusqu'à présent servi de parc public comme celui de La Mathilde au Nord des jardins familiaux Joseph Aiguier. Le projet est présenté comme une voirie qui s'insérerait dans un environnement dominé par une végétation luxuriante avec de larges espaces dédiés aux parcs et aux piétons. Néanmoins, l'image séduisante contraste avec le flux automobile polluant, rapide et bruyant quotidien que génèrera ce boulevard.

C'est en 1982 que les lois de Décentralisation et Orientation des Transports Intérieurs donnent aux communes la pleine responsabilité sur l'urbanisme et les transports. Une nouvelle forme d'urbanisation, la maison individuelle à la campagne, et de mobilité, le tout-voiture, vont très rapidement s'imposer. Les années 1990 et surtout 2000 ont vu un nouveau rapport à l'automobile s'installer. Auparavant élément du statut social, la voiture devient un simple objet de consommation, puis une contrainte de la vie quotidienne. Le parc automobile français se stabilise donc. Par la suite, la loi sur l'Air de 1996 rend obligatoire une stratégie globale pour diminuer la circulation automobile. C'est le Plan de Déplacement Urbain.



FIG. 16. Schéma des travaux du B.U.S. Source : Plaquette du Boulevard Urbain Sud disponible sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Marseille a adopté le sien en novembre 2000. Celui-ci préconise la relance des investissements en transports collectifs (tramway), une maîtrise du stationnement en centre-ville et la finalisation des rocadés L2 et B.U.S (Tinet, 2012 : 87).

Les travaux du B.U.S ont actuellement lieu sur la tranche 1, entre l'échangeur Florian et la Traverse Régné, et sur la tranche 3, du littoral de la Pointe Rouge à l'avenue De Lattre De Tassigny. La deuxième tranche, qui fait la liaison entre ces deux dernières, doit couper en deux le parc de La Mathilde et les jardins familiaux Joseph Aiguier en leur empruntant une grande surface. Cette tranche du boulevard est donc très polémique et de nombreuses associations contre ce projet ont vu le jour, comme le collectif anti nuisance B.U.S (CANBUS) créé en 2015, à la suite du nouvel intérêt de la Communauté Urbaine, qui ressort en 2014 le projet du B.U.S. En effet le boulevard urbain Sud n'était plus vraiment d'actualité : « Quand j'ai fait le cabanon, on m'a dit : « ouh jeune... Tu fais ce cabanon, mais t'es fou, il y a la route qui va passer ! » Il y a 35 ans de ça déjà qu'elle devait passer ! [...] J'espère qu'ils vont trouver une autre solution »³¹. Les associations se mobilisent alors activement pour peser contre ce projet qui concerne habitants, jardiniers, écoliers, mais aussi toute une trame verte existante entre le Cabot et la Pointe Rouge en passant par La Mathilde, les jardins familiaux et la pinède du Roy d'Espagne. C'est en septembre 2016 que le Préfet déclare finalement ce projet d'utilité publique. Des recours gracieux et des recours en excès de pouvoir seront alors déposés. La plupart des jardiniers de Joseph Aiguier sont adhérents au collectif CANBUS avec pour but commun, la lutte pour la préservation de leur parcelle : « on se bat comme on peut mais ça fait quand même bouger les lignes »³².



FIG. 17. « La superbe marche "B.U.S. NON MERCI" arrive aux portes des jardins Aiguier ». Source : blog des Jardins familiaux Joseph Aiguier, juin 2018.

31. « La campagne de Marseille », *op. cit.*

32. Un membre du Comité Local.

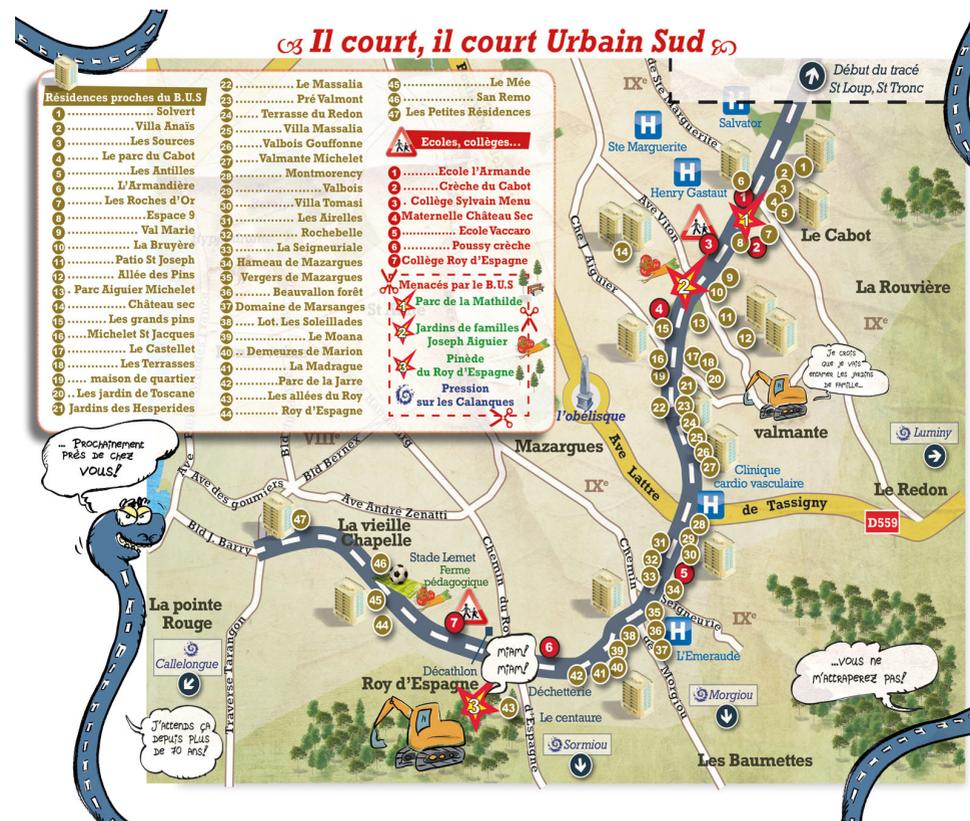


FIG. 18. Schéma caricaturé du tracé du boulevard urbain Sud et les impacts sur son environnement sur la tranche Pointe Rouge - avenue De Lattre De Tassigny et avenue De Lattre De Tassigny - Traverse Régné.

Les jardins familiaux Joseph Aiguier s'ouvrent au quartier avec l'inclusion des élèves de l'école au sein des jardins, avec les journées portes ouvertes et l'invitation d'amis et famille. De plus, un blog internet est ouvert à tous et actualisé tous les jours afin de faire découvrir ce qui s'y déroule et se faire connaître. Cette communication se fait également lors de manifestations publiques. Il est nécessaire de protéger ce poumon vert qui profite à l'ensemble des citoyens ainsi qu'aux futurs : « c'est la verdure, la nature, chose que maintenant les jeunes ne connaissent plus et puis finalement ne respectent pas non plus »³³. Le B.U.S est une menace pour la biodiversité existante mais

33. « Dessine-moi un jardin », *op. cit.*

aussi générateur de grande pollution sonore, visuelle et aérienne en proximité d'habitations, crèches, écoles et hôpitaux dans la ville la plus polluée de France. Les 40 000 véhicules prévus par jour sur cet axe, auront presque inévitablement pour conséquence l'encombrement du littoral, véritable impasse de Marseille, déjà souvent saturé. Selon Vincent Tinet, la croissance de l'usage de l'automobile est perçue comme un risque (embouteillage, inégalités) nécessitant de donner une priorité aux transports collectifs.

La municipalité est dans l'obligation de reloger les personnes touchées par une procédure d'expropriation cependant les jardiniers ne savent pas encore où ils pourraient aller en cas du passage du B.U.S sur leur terrain : « Nous sommes les irréductibles gaulois face au bus »³⁴. Un sentiment d'être mis de côté par les politiques se fait parfois ressentir dans l'épuisement des opposants au projet qui luttent pour l'intérêt commun du bien être en ville. Pour autant, le projet, ayant un coût faramineux, est en discussion. Cela donne un léger espoir pour les jardiniers, « un projet peut évoluer dans le temps »³⁵. Ils sont très alertes concernant les propositions des acteurs politiques ou futurs élus, qu'il faut nuancer, à quelques mois des élections municipales.

Enfin, les citoyens ont tendance à s'adapter aux changements et profiter d'une situation malencontreuse pour en tirer quelque chose de positif. C'est l'exemple de la ferme urbaine pédagogique Le Talus, installée sur une ancienne zone de travaux de la rocade autoroutière L2 en contrebas de la voie ferroviaire dans le 12ème arrondissement (FIG. 20). Celle-ci a su se générer sur un délaissé de la L2 et développer un véritable écosystème. Aussi, deux jardins partagés vont prochainement ouvrir dans Marseille ainsi que

34. Bénéficiaire d'une parcelle dans les jardins familiaux Joseph Aiguier.

35. « La campagne de Marseille », *op. cit.*



Boulevard Urbain Sud Déclarations en ce début Décembre 2019..

Martine vassal

Il faut des « études plus poussées » sur l'impact environnemental du boulevard urbain sud, a annoncé Martine Vassal le 26 septembre.

« On ne peut pas aujourd'hui lancer du tout-voiture, éliminer des arbres du paysage, de l'espace, sans qu'il y ait des conséquences », a lancé la présidente, semblant réceptive aux arguments des opposants. En tempérant toutefois : « Il faut aussi que la population des quartiers sud ne soit plus enclavée. Mais, il y a un certain nombre d'autres moyens, j'ai d'autres idées ».

« Je ne sais pas comment et quand je peux sortir légalement cette étude par rapport à la période électorale ».

Lionel Royer Perreaut

Avancer sur la deuxième tranche, c'est prendre le risque de laisser un boulevard coupé en deux, avec au milieu cette troisième tranche en pause. Et surtout laisser prospérer un décalage, à mesure que les pins du Roy d'Espagne, entre 50 et 200 selon les comptages, tomberont.

Il faut être clairs avec les gens

Cette contradiction n'a pas échappé à Lionel Royer-Perreaut, maire LR des 9e et 10e arrondissements, qui se targue d'avoir soufflé l'idée de la pause à Martine Vassal : « Sur la tranche 2, c'est déjà lancé. Il faut des arbitrages politiques rapides pour éviter d'aller trop loin dans la procédure. Soit on s'oriente vers des aménagements à la marge et cela ne nécessite qu'une pause. Soit c'est autre chose et il faut appuyer sur le bouton stop si on veut être crédibles. Il faut être clairs avec les gens, sinon je comprendrais que cela puisse interpeller », commente-t-il. Il plaide donc pour une réunion entre les élus concernés « au plus tard début novembre », pour être en mesure d'apporter cette clarification.

Pour lui, outre le parc de la Mathilde, où un léger décalage du boulevard peut limiter l'amputation, « l'enjeu de biodiversité se concentre sur les jardins familiaux Joseph-Aiguier. C'est de l'agriculture urbaine à l'état pur, avec à côté des cures d'air. » Sauf à remettre en cause le boulevard, l'option serait alors de passer en tunnel sous les jardins familiaux. Ce qui nécessiterait une nouvelle enquête publique. De quoi rembobiner jusqu'au stade de l'enquête publique.

FIG. 19. Document reçu le 8 décembre 2019 par mail de la part d'une bénéficiaire des jardins.

deux jardins familiaux sur le tracé de la L2 enterré à certains endroits (FIG. 21). L'entretien et la gestion des espaces verts publics nécessitent une somme d'argent importante que toutes les municipalités ne peuvent pas investir. Prêter ou donner des espaces verts gérés et entretenus par des associations est une économie pour la ville qui offre à ses habitants une nouvelle qualité de vie.



FIG. 20. Ferme urbaine Le Talus.

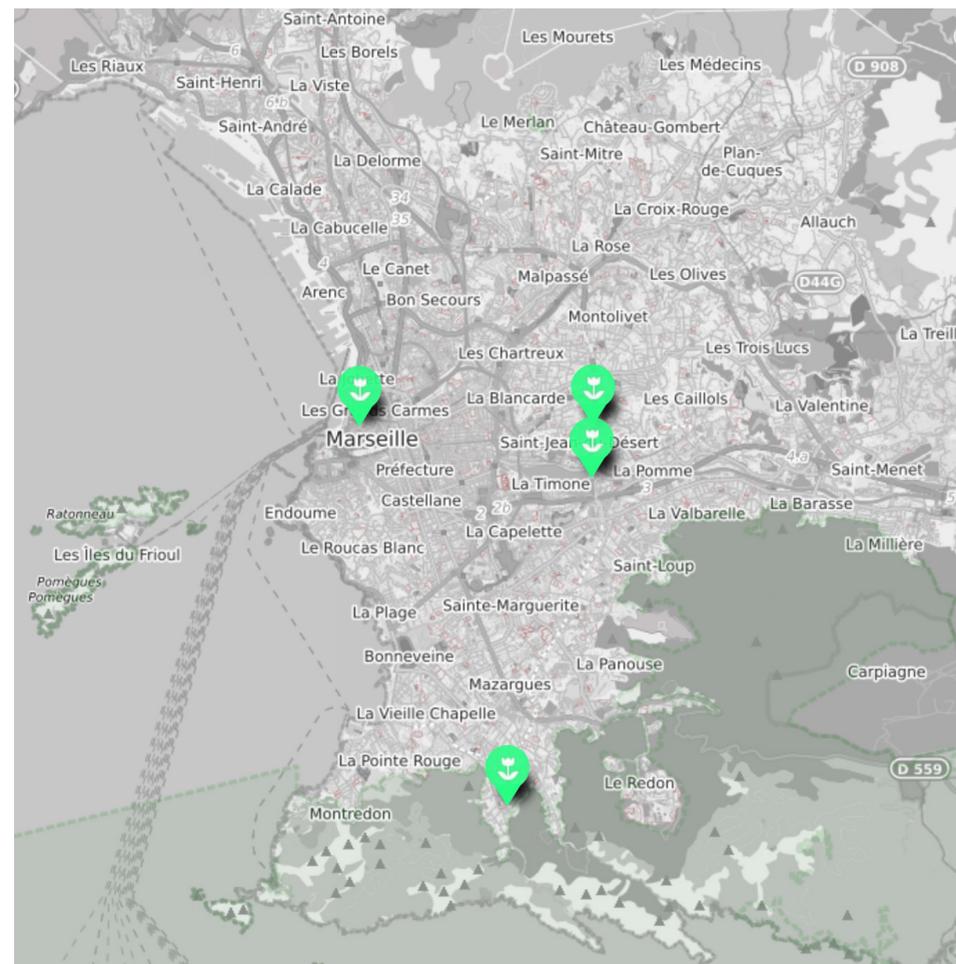


FIG. 21. Carte des jardins partagés et familiaux en projet à Marseille, mai 2019.

Conclusion

La découverte des jardins familiaux Joseph Aiguier a été pour moi, comme la découverte d'une île dans Marseille, riche de biodiversité et habitée par des jardiniers partageant des valeurs proches. En effet, les jardins familiaux s'inscrivent dans un cadre communautaire. Sans véritable cohésion entre les jardiniers, sans la participation de chacun et sans un accord réalisé autour d'un règlement valable pour tous, le collectif n'est pas viable. Par conséquent, forcé ou consenti, le sens de la communauté est présent. Chacun, s'il veut pouvoir continuer à jouir de son lopin de terre, doit en effet participer à la vie associative. Les différentes visites et entretiens que j'ai réalisés m'ont ainsi montré les particularités des jardiniers ayant chacun son histoire, son caractère, son envie et son rapport au monde et à la terre qui lui est propre. Les collectifs de jardiniers apparaissent ainsi comme de bons moyens sociaux pour concilier un aménagement cohérent avec les préoccupations environnementales urbaines. Ils permettent de valoriser des délaissés urbains ou réserves foncières non constructibles tout en déléguant la direction d'une portion du territoire à une association de citoyens. Pour les urbains en quête de nature, ces jardins valorisent également le paysage et participent à la rupture de la monotonie des grands bâtiments. Dans ce petit coin de paradis, il est facile d'apprécier le plaisir qu'ont les jardiniers dans leur potager et leur cabanon en y pratiquant des choses simples mais amplement satisfaisantes. L'esprit du cabanon marseillais se retrouve dans les jardins familiaux Joseph Aiguier où les bénéficiaires vivent simplement, en extérieur toute l'année

dans un cadre de vie inégalable. Les jardiniers, qui m'ont à chaque fois très bien accueillie, répondent aux «valeurs auxquelles Marseille a toujours fait honneur, la convivialité, la chaleur, et la bonne humeur» comme le chante le groupe marseillais Massilia Sound System dans «Un Dimanche Aux Goudes». Enfin, je terminerai sur une citation plus littéraire avec Candide de Voltaire qui arrive à la conclusion qu'«il faut cultiver son jardin».

BIBLIOGRAPHIE

BOURDEAU-LEPAGE Lise, VIDAL Roland, « Comprendre la demande sociale de nature en ville », In: Catherine Chomarat-Ruiz (sous la dir. de) *Nature urbaine en projet*, Archibooks + Sautereau éditeurs, Paris, 2014, p. 37-52.

CONSALES Jean-Noël, « Les jardins familiaux marseillais : laboratoires territoriaux d'une agriculture uraine en Méditerranée », *Méditerranée*, tome 95, 2000, Dynamiques spatiales des cultures spéciales, p. 81-88. URL : http://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_2000_num_95_3_3179 (consulté le 17 octobre 2019).

CONSALES Jean-Noël, « Les jardins familiaux dans l'arc méditerranéen : cent ans d'agriculture dans la ville. Analyse comparative de trois agglomérations : Marseille, Gênes et Barcelone », *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée*, tome 116, n° 2, 2004, La culture scientifique à Rome à l'époque moderne; Pouvoir local et factions (XVe- XIXe siècle); Città e ambiente; Ospedali e sanità, p. 797-807. URL : https://www.persee.fr/doc/mefr_1123-9891_2004_num_116_2_10160 (consulté le 16 septembre 2019).

CYRULNICK Boris, MORIN Edgar, *Dialogue sur la nature humaine*, Nouvelles éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2010, p. 63-78.

ECHINARD Pierre (sous la dir. de), « Marseille et ses jardins », *Marseille*. La revue culturelle de la Ville de Marseille, n°238, octobre 2012. URL : <http://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/culture/revues-marseille/238/revue238/files/assets/basic-html/page-1>.

html (consulté le 16 novembre 2019).

INGOLD Tim, « Prêter attention au commun qui vient. Conversation avec Martin Givors & Jacopo Rasmi », *Multitudes*, 2017/3 (n° 68), p. 157-169.

PÉTONNET Colette, « Juin, mois des jardins. À propos des citadins », In : *Variation sur la ville*, CNRS Édition, collection « Biblis », Paris, 2018, p. 261-277.

RONCAYOLO Marcel, *Les Grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Éditions de l'EHESS, Collection « civilisations et sociétés », Paris, 1996.

TERRIN Jean-Jacques (sous la dir. de), *Jardins en ville, villes en jardin. Garden in the City*, Éditions Parenthèses, Marseille, 2013.

TINET Vincent, « 50 ans de voiture, un bouleversement pour Marseille », *Marseille*. La revue culturelle de la Ville de Marseille, n° 239, décembre 2012, p. 86-89.

TINET Vincent, « La planification des infrastructures, de la priorité aux routes au renouveau des transports collectifs », *Marseille*. La revue culturelle de la Ville de Marseille, n° 239, décembre 2012, p.86-100.

WINKIN Yves, « Introduction à l'ethnographie urbaine », In : *Anthropologie de la communication, de la théorie au terrain*, De Boeck Université, Bruxelles, 1996, p. 103-116.

Sitographie

<http://www.cite-agri.fr/connecter-2/> [Site de la Cité de l'Agriculture de Marseille], consulté le 05 octobre 2019.

<https://lamarseillaise.shorthandstories.com/josephaiquier/index.html> [« Rencontre avec ceux qui, plus que des légumes, cultivent un art de vivre », post sur les jardins de Joseph Aiguier du journal en ligne La Marseillaise], consulté le 06 octobre 2019.

http://www.reseaujsm.org/IMG/pdf/Charte_des_jardins_partages_de_Marseille-2.pdf [Charte des jardins partagés de Marseille], consulté le 13 octobre 2019.

http://environnement.marseille.fr/sites/default/files/contenu/environnement/PDF/pj_carte_jardins_collectifs_marseillais-fevrier_2017.pdf [Carte et liste des jardins collectifs marseillais mis à jour en février 2017], consulté le 14 octobre 2019.

https://fetedelanature.com/sites/default/files/fichiers/bilan_fete_de_la_nature_2019_site_internet.pdf [Fête de la nature 2019], consulté le 14 octobre 2019.

<https://jardins-familiaux.pagesperso-orange.fr/histoire.htm> [Histoire jardins ouvriers / familiaux], consulté le 14 octobre 2019.

<http://jardinaiguier.canalblog.com> [Blog des jardins familiaux Joseph Aiguier], consulté le 28 octobre 2019.

<http://www.jardins-familiaux.asso.fr> [Site de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs], consulté le 28 octobre 2019.

<http://archivesplans.marseille.fr/archivesplans/planches/viewer.php?id=57&annee=1905&theme=&lieu> [Site des archives de Marseille], consulté le 20 novembre 2019.

Iconographie

Couverture : © Ambielle Bernard, *Les jardins d'autrefois*, 2011, huile sur toile, (30x40 cm).

Annexe 1 / Tableau d'entretiens

Visite des jardins familiaux Joseph Aiguier du samedi 16 novembre 2019.

Entretiens semis directifs.

	Parcelle n°26 « outouppouse » Typologie du jardin avec cabanon Homme d'environ 58 ans	Parcelle n°47B Typologie du cabanon : « cure d'air » Dame d'environ 60 ans	Parcelle n° ? Typologie du jardin avec cabanon Dame d'environ 50 ans	Parcelle n°85 Typologie du jardin avec cabanon Homme d'environ 60 ans Electricien à la retraite	Parcelle n°6 Typologie du jardin avec cabanon non mitoyen Homme d'environ 50 ans Trésorier du Comité Local	Parcelle n° ? Typologie du jardin Couple d'environ 75 ans
1- Depuis combien de temps faites-vous partie des jardins ?	Depuis 2001 (18ans)	Plus de 10ans	16ans	3 ans	7 ans	40 ans
2- À raison de combien de fois par semaine ou par mois venez-vous ?	Tous les jours	Tous les weekends	Son mari vient tous les jours (retraité) et elle de temps en temps (encore active)	Tous les jours d'été et régulièrement le reste de l'année	Cela dépend, il ne fait pas partie des « piliers » qui viennent et repartent tous les jours à la même heure	Tous les jours ?
3- Quand venez vous généralement ?	De 9h à midi	À la journée	Le matin	Matin, après-midi, cela dépend	Ø	Le matin, l'après midi Son mari vient tous les matins
4-Vous habitez loin ?	Pont-de-Vivoux (10ème arrondissement / 11min en voiture	La Madrague de Montredon	En face des jardins	Mazargues, derrière l'église	Saint-Anne	
5- Comment venez-vous ?	Scooter	Voiture	À pied	Vélo généralement, sinon 20min à pied	Scooter, à essayé en vélo mais trop dangereux	Voiture
6- Quelles activités faites-vous ?	Jardinage – cuisine sur place : bocaux	Repas entre amis et famille	Jardinage, partage de production	Jardinage, bricolage, décoration	Jardinage	Jardinage
7- Comment cultivez-vous ?	Bio (utilisation engrais)	Ø	Appris avec son voisin jardinier, conseils des personnes âgées qui s'y connaissent	Sans produits chimiques, insecticide fait à base de feuilles de tabac qui poussent sur place	Sans pesticides	
8- Où avez-vous appris à jardiner ?	Fils de paysan	Ø		Avec son beau-père	Avec son beau-père?	
9- Allez-vous au supermarché ?	Oui de temps en temps pour compléter sa production « je ne produis pas de viande, et les patates quand c'est plus la saison j'achète en supermarché pour faire la purée »	Ø	Non (en été) achète des pommes de terre (pas la région ici)	Oui pour compléter sa production	Oui (l'hiver il ne cultive pratiquement pas, moins envie « je fais reposer la terre)	
10- Avez-vous des enfants ?	2 enfants dont un qui a 3 enfants (ils ne viennent pas souvent)		Pas d'enfant	Oui et petits enfants		Oui, deux dont un qui a trois enfants
11- Invitez-vous de la famille ? Des amis ? Pour quelles occasions ?	Ø	Oui régulièrement, pour des repas, parties de cartes	Ø	Ø		
12- Qu'est ce que représentent ces jardins pour vous ?	« Toute ma retraite ! »		« c'est comme si vous aviez une villa avec jardin sans les inconvénients »	Tranquillité, être seul, loisir, détente, occupation, distraction		Calme, sérénité, distraction

13- Êtes-vous originaire de Marseille ? Avez-vous toujours vécu en ville ?	Haute-Savoie, arrivé à Marseille dans les années 1970	Originaire de Marseille	Strasbourg, son mari de Bourgogne (les deux ont vécu à la campagne)	Originaire de Laos, rapatrié en France (son père est français). Cela fait 50 ans qu'il est en France		Oui
15- Avez-vous une idée de ce que vous allez faire si le projet du BUS venait à être réalisé ?	« Ils doivent nous trouver un terrain de substitution, mais avant que ça se fasse... » Mairie endettée donc d'ici là qu'ils fassent le projet du B.U.S, ils auront peut-être le temps de l'annuler. Stade Vélodrome qui coûte 18 millions. Il faut arrêter avec tous les partenariats Public Privé (PPP)	Ils doivent nous délocaliser	Ils doivent nous trouver une parcelle dans le même arrondissement ! Mais il ne reste peu de terrains non utilisés... « nous sommes les irréductibles gaulois face au BUS » Il est en discussion, une délocalisation des jardins du côté de l'obélisque sur une parcelle longitudinale à côté d'un immeuble mal géré où la délinquance règne. Cela ne fait pas rêver les jardiniers qui profitent actuellement d'un cadre exceptionnellement calme en ville. Projet des années 1930 que M.Teissier a remis sur le tapis, c'est comme le stade Vélodrome qui coûte des millions d'euros. Martine Vassal : projet de prolongement du parc Borely sur l'hippodrome et d'une route souterraine à cet endroit mais bizarrement, dans le cas des jardins familiaux, il n'y a pas les sous pour faire passer le BUS en dessous...			

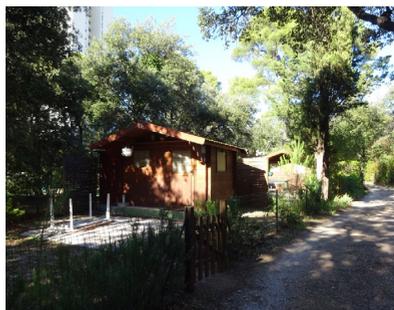
Annexe 2 / Récapitulatif de ma première visite aux jardins familiaux Joseph Aiguier et à la ferme urbaine Le Talus.

JARDINS FAMILIAUX JOESPH AIGUIER OBSERVATION PARTICIPANTE

Samedi 5 octobre 2019, 15h00, arrivée devant la porte métallique verte fermée des Jardins Familiaux de Joseph Aiguier situé dans le 9ème arrondissement de Marseille. Tout est fermé, je n'ai aucune vue sur les jardins car un muret, un grillage et un brise vue m'empêchent de voir ce qu'il s'y déroule à l'intérieur... Je commence à taper le numéro de téléphone inscrit sur un papier au dessus de la boîte aux lettres de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs lorsqu'un monsieur et une dame arrivent devant la porte. Je leur dis bonjour et me présente puis leur explique synthétiquement mon cas d'étude et leur demande si je peux visiter les jardins. Le monsieur plutôt sur la réserve me dit que je peux entrer mais que pour sortir je n'aurai pas de clef donc cela sera plus compliqué. La dame prend alors le relais et m'explique qu'elle va voir son mari au jardin et qu'elle me fait faire volontiers un tour dans les différents jardins.

Au passage de la porte, un univers s'ouvre à nous, celui de la quiétude entouré d'arbres, d'odeurs et couleurs différentes : « ça sent bon » dis-je, la dame affirme : « c'est la campagne ici ! ». En effet, la vue d'immeubles environnants est presque inexistante et les bruits extérieurs aux jardins imperceptibles. Ici le calme règne. Ensuite, la dame me montre un cabanon sur une petite parcelle et me donne sa particularité, c'est une « cure d'air ». À l'époque, la tuberculose sévissait à Marseille et ces petites maisons au grand air permettaient d'améliorer la santé de familles ouvrières. Nous nous dirigeons vers la parcelle de son mari qui est en train d'arranger ses plantations. Elle lui dit qu'elle me fait une visite et qu'elle revient après. Nous saluons une dame dans son potager puis nous arpentons les différents chemins en passant sous des arbres centenaires, entre différentes parcelles, dans des espaces plus vastes, etc. Certains lieux ressemblent à une place, un carrefour que les gens se sont appropriés avec des décorations d'objets recyclés, des plantes ou encore des bancs. C'est alors qu'elle m'emmène devant un terrain et m'explique que l'école primaire Château Sec l'utilise pour cultiver avec les élèves. Différentes parcelles sont réparties sur le site avec deux jardins pédagogiques et un jardin des senteurs.

Tout en marchant je l'interroge sur son histoire et sa pratique des jardins. Elle me raconte que les terres ont été léguées en 1905 par Joseph Aiguier qui appartenait à l'une des grandes familles de l'époque. Ce Grand patron, catholique et paternaliste, offrait ainsi aux ouvriers à la fois un moyen de se nourrir et une occupation, le jardinage, pour



éviter aux ouvriers de sombrer dans l'alcool notamment, mais aussi pour ressouder les membres de la famille. L'accès au lopin de terre se faisait sur condition de mariage à l'église. Sur ces 4 hectares au milieu des arbres, il y a 115 parcelles de différents types : seulement des terres, des terres et un cabanon ou seulement un cabanon. La répartition est d'environ 50% « cure d'air », 50% potager pour un prix d'environ 200 euros par an. L'eau est en accès à tous, elle se situe dans des cuves à partager entre les différents jardiniers. Des espaces communs existent aussi en plus des chemins avec notamment un « chapiteau » qui permet de faire des réunions abritées. La notion de collectif est présente quotidiennement et est appuyée lors des travaux ou tâches collectives qui ont lieu environ quatre fois par an. Cela consiste au nettoyage des communs, à l'entretien de la végétation des allées et se fait généralement dans la bonne humeur d'après la dame qui nuance le propos en disant que certains « cabanonniers » ne participent pas vraiment alors que c'est aussi l'occasion de tous se rencontrer lors d'une journée. Chaque année il y a également le renouvellement des baux en novembre et chacun repart avec un pot de miel produit dans les ruches situées au nord des jardins familiaux.

Sur la fin de la visite j'observe deux jardiniers qui s'échangent des conseils d'une parcelle à une autre à travers le grillage qui les sépare. À la sortie, la dame s'arrête devant la stèle en « hommage à notre regretté J^e Aiguier, Ordre – travail – famille » et me répète que les jardins appartiennent à la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs et qu'à l'heure actuelle ils sont menacés par le projet du Boulevard Urbain Sud (B.U.S) qui doit passer par là et donc mettre fin à ces 40 années vécues ici. De plus comme beaucoup, son mari passe ses journées dans le potager depuis qu'il est à la retraite et que si on lui enlève, il n'aurait plus rien. C'est ainsi qu'elle me fait part d'un petit espoir en me disant que Martine Vassal est venue visiter les jardins et qu'elle a noté le caractère précieux de ceux-ci. Elle me dit également qu'à côté il y a un terrain qui longe les jardins sur lequel sont entreposés, apparemment illégalement, de nombreux bateaux. Ce serait pour elle une piste pour désaxer le B.U.S à cet endroit et épargner ce coin de verdure centenaire. Elle m'invite à sortir des jardins avec sa clef. Je la remercie et lui donne mon contact afin qu'elle m'envoie un lien sur lequel il y a des informations sur le projet du B.U.S



FERME AGRICOLE LE TALUS O B S E R V A T I O N

Samedi 5 octobre 2019, 12h00, arrivée devant la ferme urbaine participative Le Talus dans le 12ème arrondissement de Marseille. De l'extérieur je remarque que du monde est déjà sur place pour la journée portes ouvertes. Un simple grillage rigide sépare les potagers de la rue. J'entre facilement puisque les portes sont grandes ouvertes. Au loin des gens sont installés sous des tentes et paraissent déjeuner. Je m'avance alors lentement dans l'allée pour y découvrir les plantations présentes dans des bacs de culture hors sol puis écoute autour de moi les bruits de la nature en périphérie de la ville et des bribes de discussions des gens présents sur le site. Je m'approche près d'une famille tout en regardant le potager.

Un père demanda à la plus petite de ses filles:

- Et ça c'est quoi ?
- Des aubergines !
- Et ça c'est quoi ?
- Est ce que j'aime les aubergines papa ?

À un mètre de là, le père ajoute de manière attentionnée :

- Et ça pique. C'est du piment rouge. Et ça, c'est du piment vert.

Les petites filles passent de légumes en légumes pour les observer, les toucher et connaître leur nom.

- Et ça c'est quoi ?, demande le père à ses filles, Là bas en vert
- De la salade s'exclame la plus grande
- Non, ce n'est pas de la salade conteste le père
- Ça ressemble plutôt à de la blette, affirme en souriant un monsieur qui passe
- Oui, c'est de la blette, confirme le père
- Oui, je n'en fait pas trop de ça, j'avoue que je ne sais pas trop comment la cuisiner, affirme la mère embarrassée

Petit à petit j'arrive au fond de la parcelle où se trouve une petite marre, des gens installés sur des transats, d'autres sur des bancs en bois à l'ombre de la toile tendue accrochée au conteneur, faisant office de cabane à outils. De nombreuses personnes sont attablées en famille ou entre amis. Une ambiance champêtre se dégage avec les visiteurs de bonne humeur, les enfants qui jouent et l'odeur de la nourriture, le tout entouré de végétation.

Le train passe juste derrière et les enfants sont fascinés et excités lors de son passage.

Le lieu est en quelque sorte un laboratoire des sens pour les grands comme pour les petits.

- Tu aimes l'odeur du citron ? Demande un



garçon à sa sœur

C'est aussi un cadre favorable pour laisser un peu de liberté aux enfants de la part des parents.

- Colombe ?, s'écria une mère à sa fille
- Oui ?
- Elle est où Mélodie ? Tu la vois ?
- Oui
- Très bien

Je décide d'aller me restaurer à la buvette où un repas unique végétarien est préparé avec les légumes cultivés sur place. Ensuite, je rejoins, en contrebas du talus, un groupe de jeunes femmes installées autour d'une grande table partagée faite en palettes recyclées. Puis, un couple de motards d'une cinquantaine d'années s'assoit à son tour pour déjeuner:

- Quand tu arrives, tu ne vois rien, c'est quand même assez mystique, affirme la femme à son mari
- Elle est où la viande ?, rigole le mari, je vais envoyer une photo à François

Quelques secondes plus tard, la femme est interrompue dans son repas :

- Il y a des mouches quand même... À bêh oui c'est les jardins. L'engrais attire les mouches !
- C'est bon, s'exclame son mari
- Mmmmmh, acquiesce t-elle puis s'agita, oh les mouches !

Au loin, j'entends deux enfants qui jouent, l'un en bas du talus appelle l'autre, qui est en haut, et lui dit « Raphaël, j'ai trouvé quelque chose. Viens ! »

Le motard après quelques bouchées s'adresse à sa femme :

- Il y a de l'ambition dans ce qu'ils ont fait
 - Oui mais c'est comme tout, les gens vont trouver ça sympa mais dès qu'il faut s'investir il n'y a plus personne. Il y a les bénévoles et tout mais... [...]
- En fait Gisèle elle connaissait, quand elle cherchait une maison, elle a dit si elle ne trouvait pas avec jardin elle viendrait là ! C'est sûr que quand t'as des gamins ils doivent se régaler de venir ici »

Ayant fini de manger, je me balade sur l'ensemble du site qui est bien divisé entre la culture en terre de plus ou moins grande taille, réalisée par des bénévoles et vouée à la vente et la production des repas, les 116 bacs hors sol, pour les adhérents qui bénéficient ainsi d'un morceau de terre cultivable, et l'espace de rassemblement, où s'organise la vie associative avec les repas, la vente de fruits et légumes, les jeux pour les enfants, les cinémas de plein-air, etc. L'arrosage automatique s'enclenche régulièrement sur une courte période, ce qui profite aux enfants qui s'amuse à passer à ce moment là entre les allées pour se faire mouiller.



Ils crient, courent, et rigolent.

Au niveau des rangées de cultures en pleine terre, des explications de bénévoles sont données aux visiteurs, curieux de découvrir le lieu et son fonctionnement.

- Il y a des oiseaux un peu ?, demanda une personne au bénévole
- Des pigeons ! On est en ville hein, il y a des pigeons, des rats...

Lors des échanges, j'y ai appris qu'il y a un an, le lieu était une décharge du chantier des travaux de la rocade L2 et que l'État avait mis à disposition la parcelle à l'association. Cette dernière a pu développer le projet sur un site non pollué puisque l'analyse de la terre prouvait qu'elle pouvait accueillir de la culture vivrière. C'est donc sur 3 500 m² de terrain que fruits et légumes biologiques de saisons poussent ici dans un véritable écosystème où 1 400 personnes sont adhérentes à l'association et effectuent des tâches à tour de rôle, comme lors des chantiers participatifs tous les mardis. Un autre projet est à l'étude, de l'autre côté du chemin de fer, avec un terrain qui devrait lui aussi être investi par de l'agriculture urbaine.

En quittant la ferme urbaine j'effectue un rapide tour des environs. Une promenade publique et un espacesportifs sont installés au dessus de la rocade L2, enterrée sur cette partie, avec un espace de glisse, un panier de basket et une table de ping-pong. De nombreux jeunes occupaient les lieux ce jour-là. En face, sur le même axe, se trouve une enfilade de jardins séparés par des grillages. Ceux-ci ressemblent à des jardins familiaux mais sont désertiques et non cultivés. Personne n'occupe l'endroit et l'ambiance y est plutôt froide. Les jardins ne sont peut-être pas encore opérationnels. Enfin, vers 14h30 je prends ma voiture, grève des transports publics oblige, et quitte le quartier pour me rendre dans le 9^{ème} arrondissement de Marseille.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'équipe encadrante du séminaire « (In)hospitalité des lieux ? » pour leurs conseils de méthodologie liée à l'enquête de terrain et à la rédaction, notamment Nadja Monnet et Arianna Cecconi.

Je remercie également Delphine Monrozies pour le temps qu'elle m'a accordé et les courts métrages de ses anciens étudiants qu'elle m'a fait découvrir.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement Marie-José qui m'a ouvert les portes des jardins avec plaisir ainsi que pour sa disponibilité afin de m'accompagner sur le terrain. De plus, merci à Jean Claude Castelle et Georges Colini qui m'ont donné passionnément de nombreuses d'informations sur les jardins de même que toutes les personnes que j'ai rencontrées lors de mes venues et qui m'ont mise à l'aise dans un environnement qui n'était pas le mien.